



JOURNAL DES DEBATS

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

No 1 – 2011

Séance constitutive de la législature 2011-2015

du mercredi 15 décembre 2010

Présidence : Emmanuel Martinoli (VERTS), aîné des députés, puis André Burri (PDC), président élu

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés
2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants
3. Validation de l'élection des députés et des suppléants
4. Appel nominal des députés et des suppléants
5. Promesse solennelle de l'aîné des députés
6. Promesse solennelle des députés et des suppléants
7. Discours inaugural du plus jeune député
8. Election du président du Parlement
9. Promesse solennelle des ministres

(La séance est ouverte à 18 heures.)

1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés

M. Emmanuel Martinoli (VERTS) : Mesdames et Messieurs les Députés et Suppléants, Madame et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les membres des autorités judiciaires, Mesdames et Messieurs les fonctionnaires, Mesdames, Messieurs, je déclare ouverte la séance constitutive du Parlement jurassien pour la législature 2011-2015.

Je vous salue tous et toutes très cordialement et je félicite chaleureusement l'ensemble des parlementaires et le nouveau Gouvernement pour leur élection.

La tâche de présider une assemblée constitutive est un honneur pour moi, bien sûr. Mais c'est aussi une lourde charge. En effet, bien que je sois l'aîné, c'est la première fois

que je siége au Parlement. Je suis donc un parlementaire en fait tout frais émoulu, qui manque d'habitude, bien que je siége depuis deux ans au Conseil de ville de Delémont. J'aimerais donc vous prier d'excuser à l'avance les éventuelles hésitations de cette courte présidence.

Certains se demanderont pourquoi vouloir siéger au Parlement à bientôt 70 ans ? Pourquoi ne pas laisser la place aux jeunes, à celles et ceux qui exercent des responsabilités, qui veulent faire carrière ? Dans notre société occidentale, les retraités ont relativement peu d'influence. Et, pourtant, leur nombre augmente et ne cesse d'augmenter. La cessation de l'activité professionnelle signifie trop souvent la mise à l'écart. Dans notre société, travail et pouvoir vont trop souvent de pair.

Dans une société équilibrée, véritablement démocratique, toutes les couches de la population, les deux sexes, les diverses professions, les âges devraient être représentés équitablement au Parlement. Nous, les vieux, nous avons aussi droit à être représentés. Notre contribution peut être utile : nous apportons notre expérience, peut-être même notre sagesse, notre disponibilité, notre liberté de parole. Nous avons des handicaps, je le reconnais : nous sommes plus lents, nous sommes physiquement et intellectuellement un peu plus lents, notre mémoire peut nous lâcher, comme nos yeux et nos oreilles. Mais faudrait-il pour autant renoncer à participer à la vie parlementaire ? Non. A mon avis, nous, les vieux, nous pouvons et nous devons contribuer à la réflexion sur l'avenir, à la préparation de l'avenir commun. Et je ne parle pas de l'avenir immédiat – c'est malheureusement souvent le seul qui préoccupe les politiques – mais je parle de l'avenir plus lointain.

C'est la coutume, dans ce genre de moment solennel, de se pencher sur son passé. Mais, personnellement, je dois dire que je préfère vous faire partager quelques réflexions sur l'avenir. Parce que, cet avenir, il s'annonce difficile, même pour notre pays, pourtant si calme, si prospère, si préservé.

Je viens de lire ce matin même que l'espérance de vie avait baissé aux Etats-Unis, pour la première fois depuis 25 ans, à la suite de la dégradation de l'état de santé général. Et divers spécialistes nous avertissent que les conditions de vie et d'alimentation dans les pays industrialisés conduisent au plafonnement, voire au déclin de l'espérance de vie; et, l'espérance de vie, c'est le meilleur marqueur quantifiable du progrès des sociétés.

Je n'aimerais pas faire dans le pessimisme ni dans le catastrophisme. Mais il faut regarder les choses en face : les deux grands défis urgents qui nous interpellent, c'est le bouleversement climatique et c'est le pic pétrolier. Vous le savez tous, nous le savons tous. Les conférences internationales qui se succèdent nous le rappellent. Celle de Cancun vient de se terminer.

Le réchauffement climatique est une réalité. Il est trop tard pour l'empêcher. Il s'agit par contre de le limiter au maximum pour éviter les conséquences qui commencent déjà à toucher de nombreux domaines de notre existence.

D'autre part, le pic pétrolier est atteint. Deux siècles de pétrole à bon marché ont suffi. Nous utilisons dès à présent plus de pétrole que la terre peut en produire. Et cette pénurie progressive du pétrole va entraîner des changements énormes pour notre société, totalement dépendante de cette ressource, pour l'énergie, pour les transports, pour les industries, pharmaceutique, agro-alimentaire, chimique, etc.

Pour affronter ces deux défis, il faudra changer radicalement notre mode de vie. Les aménagements technologiques qu'on nous propose ci et là, à eux seuls, ne suffiront pas. Il nous faut amorcer la transition de la société du gaspillage vers une sobriété volontaire et heureuse; et sobriété n'est pas synonyme de misère.

Pour les décideurs politiques, il s'agira de faire preuve de courage, d'innovation, d'imagination mais aussi de solidarité, de tolérance, d'ouverture d'esprit et, surtout, de vision sur le long terme. Car, même localement, nous pouvons agir dans le bon sens, mais sans jamais perdre de vue les enjeux globaux.

A vous tous, parlementaires, je vous souhaite un mandat fructueux. A toutes et à tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. (*Applaudissements.*)

Pour respecter la lettre de la loi et le règlement, sur conseil des juristes, nous devons désigner encore un secrétaire ad hoc pour cette séance constitutive puisque le secrétaire du Parlement est formellement soumis à réélection dans la matinée de demain. Nous vous proposons que l'actuel secrétaire du Parlement, M. Jean-Baptiste Maître, fonctionne comme tel pour cette séance. Quelqu'un s'oppose-t-il à ce mode de faire ? Il semble que ce ne soit pas le cas et nous pouvons donc passer au point 2 de notre ordre du jour. (*Applaudissements.*)

2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants

Le président : Je procède à la lecture du rapport du Gouvernement sur l'élection du Parlement du 24 octobre 2010 :

Le corps électoral de la République et Canton du Jura a élu le Parlement pour la neuvième législature couvrant les années 2011 à 2015 au cours du scrutin qui s'est déroulé le

24 octobre 2010, conformément à la loi sur les droits politiques.

La Chancellerie d'Etat a assuré, avec la collaboration des communes, l'ensemble des opérations électorales.

Une candidate, Madame Suzanne Maître-Schindelholz, secrétaire au centre médico-psychologique, a été élue députée sur la liste PCSI du district de Delémont. Or, selon la loi d'incompatibilité, les fonctionnaires de l'administration cantonale ne peuvent être ni député, ni suppléant au Parlement. Le Gouvernement lui a imparti un délai d'option jusqu'au 6 décembre 2010. Par lettre du 4 décembre 2010, Madame Maître-Schindelholz a opté pour son statut de fonctionnaire et renonce par conséquent à son mandat de députée.

Monsieur Michel Thentz, élu au Parlement, fera partie du prochain Gouvernement. Par courrier du 3 décembre, M. Thentz opte pour la fonction de ministre.

Etant donné ce qui précède, Monsieur Michel Thentz laisse sa place au Parlement à la première suppléante de la liste no 7 du district de Delémont. Cette dernière est remplacée par la première vient-ensuite de la liste. Madame Suzanne Maître-Schindelholz laisse quant à elle sa place au premier suppléant de la liste no 3 du district de Delémont. Ce dernier est remplacé par le premier vient-ensuite de la liste.

L'élection des 60 députés et des 31 suppléants a fait l'objet de l'arrêté no 1 de la Chancellerie d'Etat, paru dans le Journal officiel no 39 du mercredi 27 octobre 2010. Cet arrêté fait mention, à son article 2, des voies de recours contre l'élection du Parlement. Ces voies n'ont pas été utilisées.

3. Validation de l'élection des députés et des suppléants

Au vote, à l'unanimité, le Parlement valide l'élection des députés et des suppléants élus le 24 octobre 2010.

4. Appel nominal des députés et des suppléants

Le président : Nous procédons maintenant à l'appel nominal des députés et des suppléants. Je vous prie donc de répondre «présent» à l'appel de votre nom. Monsieur Maître, je vous prie de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

(Il est procédé à l'appel nominal des 60 députés et 30 suppléants présents.)

Députés :

Marcel Ackermann (PDC), Jacques-André Aubry (PDC), Jean-Louis Berberat (PDC), Christophe Berdat (PS), Jean-Baptiste Beuret (PDC), Clovis Brahier (PS), Gérard Brunner (PLR), André Burri (PDC), Françoise Cattin (PCSI), Pierre-Olivier Cattin (PCSI), Damien Chappuis (PCSI), Francis Charmillot (PS), Michel Choffat (PDC), Raphaël Ciocchi (PS), Martial Courtet (PDC), Eric Dobler (PDC), Loïc Dobler (PS), Nicolas Eichenberger (PLR), David Eray (PCSI), Pierluigi Fedele (CS-POP), Pierre-Alain Fridez (PS), Gilles Froidevaux (PS), Paul Froidevaux (PDC), Jean-Yves Gentil (PS), Claude Gerber (UDC), Yves Gigon (PDC), Hubert Godat (VERTS), Jean-Paul Gschwind (PDC), Erica Hennequin (VERTS), André Henzelin (PLR), Corinne Juillerat (PS), Frédéric Juillerat (UDC), Pierre Kohler (PDC), Alain Lachat

(PLR), Jean-Paul Lachat (PDC), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Frédéric Lovis (PCSI), Emmanuel Martinoli (VERTS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Jean-Paul Miserez (PCSI), André Parrat (CS-POP), Maryvonne Pic Jeandupeux (PS), Gilles Pierre (PS), Anne Roy-Fridez (PDC), Edgar Sauser (PLR), Christophe Schaffter (CS-POP), Gabriel Schenk (PLR), Claude Schlüchter (PS), Raphaël Schneider (PLR), Jean-Michel Steiger (VERTS), Thomas Stettler (UDC), Dominique Thiévent (PDC), Bernard Tonnerre (PCSI), François Valley (PLR), Bernard Varin (PDC), Agnès Veya (PS), Vincent Wermeille (PCSI), Gabriel Willemin (PDC), Maëlle Willemin (PDC) et Marie-Noëlle Willemin (PDC).

Suppléants :

David Balmer (PLR), Francis Beuchat (PCSI), Géraldine Beuchat (PCSI), Alain Bohlinger (PLR), Jean Bourquard (PS), Pierre Brülhart (PS), Carlo Caronni (PS), Françoise Chaignat-Arnoux (PDC), Quentin Chappuis (PCSI), Marie-Françoise Chenal (PDC), Josiane Daepf (PS), Hansjörg Ernst (VERTS), Jean-Marc Fridez (PDC), Jean-Pierre Gindrat (PDC), Raoul Jaeggi (PDC), Maurice Jobin (PDC), Viviane Keller-Cuenat (PS), Damien Lachat (UDC), Guillaume Lachat (PCSI), Nicole Lachat-Feller (VERTS), Marcelle Luchinger (PLR), Murielle Macchi-Berdar (PS), Lucienne Merguin Rossé (PS), Claude Mertenat (PDC), Samuel Miserez (PLR), Giuseppe Natale (CS-POP), Jean-Pierre Petignat (CS-POP), Romain Schaer (UDC), Emmanuelle Schaffter (VERTS) et Didier Spies (UDC). (Jean-Luc Charmillot (PDC) est excusé.)

5. Promesse solennelle de l'ainé des députés

Le président : Je vous prie de vous lever. Je prie Monsieur Maître de lire le texte de la promesse solennelle.

Le secrétaire du Parlement : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge». Monsieur Martinoli ?

M. Emmanuel Martinoli, aîné des députés. Je le promets.

6. Promesse solennelle des députés et des suppléants

Le président : Nous procédons ensuite à la promesse solennelle des députés et des suppléants, en commençant par les députés. M. Maître vous appellera les uns après les autres, par ordre alphabétique, et je vous prie de répondre «je le promets» à l'appel de votre nom, en vous rappelant que seule cette formule est admise par le règlement.

Je vous rappelle le texte de la promesse solennelle : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge».

(Le président recueille la promesse solennelle des députés et des suppléants présents appelés par le secrétaire du Parlement.)

Les députés suivants font la promesse solennelle : Marcel Ackermann (PDC), Jacques-André Aubry (PDC), Jean-Louis Berberat (PDC), Christophe Berdar (PS), Jean-Baptis-

te Beuret (PDC), Clovis Brahier (PS), Gérard Brunner (PLR), André Burri (PDC), Françoise Cattin (PCSI), Pierre-Olivier Cattin (PCSI), Damien Chappuis (PCSI), Francis Charmillot (PS), Michel Choffat (PDC), Raphaël Ciocchi (PS), Martial Courtet (PDC), Eric Dobler (PDC), Loïc Dobler (PS), Nicolas Eichenberger (PLR), David Eray (PCSI), Pierluigi Fedele (CS-POP), Pierre-Alain Fridez (PS), Gilles Froidevaux (PS), Paul Froidevaux (PDC), Jean-Yves Gentil (PS), Claude Gerber (UDC), Yves Gigon (PDC), Hubert Godat (VERTS), Jean-Paul Gschwind (PDC), Erica Hennequin (VERTS), André Henzelin (PLR), Corinne Juillerat (PS), Frédéric Juillerat (UDC), Pierre Kohler (PDC), Alain Lachat (PLR), Jean-Paul Lachat (PDC), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Frédéric Lovis (PCSI), Jean-Pierre Mischler (UDC), Jean-Paul Miserez (PCSI), André Parrat (CS-POP), Maryvonne Pic Jeandupeux (PS), Gilles Pierre (PS), Anne Roy-Fridez (PDC), Edgar Sauser (PLR), Christophe Schaffter (CS-POP), Gabriel Schenk (PLR), Claude Schlüchter (PS), Raphaël Schneider (PLR), Jean-Michel Steiger (VERTS), Thomas Stettler (UDC), Dominique Thiévent (PDC), Bernard Tonnerre (PCSI), François Valley (PLR), Bernard Varin (PDC), Agnès Veya (PS), Vincent Wermeille (PCSI), Gabriel Willemin (PDC), Maëlle Willemin (PDC) et Marie-Noëlle Willemin (PDC).

Les suppléants suivants font la promesse solennelle : David Balmer (PLR), Francis Beuchat (PCSI), Géraldine Beuchat (PCSI), Alain Bohlinger (PLR), Jean Bourquard (PS), Pierre Brülhart (PS), Carlo Caronni (PS), Françoise Chaignat-Arnoux (PDC), Quentin Chappuis (PCSI), Marie-Françoise Chenal (PDC), Josiane Daepf (PS), Hansjörg Ernst (VERTS), Jean-Marc Fridez (PDC), Jean-Pierre Gindrat (PDC), Raoul Jaeggi (PDC), Maurice Jobin (PDC), Viviane Keller-Cuenat (PS), Damien Lachat (UDC), Guillaume Lachat (PCSI), Nicole Lachat-Feller (VERTS), Marcelle Luchinger (PLR), Murielle Macchi-Berdar (PS), Lucienne Merguin Rossé (PS), Claude Mertenat (PDC), Samuel Miserez (PLR), Giuseppe Natale (CS-POP), Jean-Pierre Petignat (CS-POP), Romain Schaer (UDC), Emmanuelle Schaffter (VERTS) et Didier Spies (UDC).

Le président : Je vous félicite de cette prestation de serment et je vous souhaite beaucoup de succès à l'avenir dans vos mandats. Je vous prie de vous asseoir.

7. Discours inaugural du plus jeune député

M. Loïc Dobler (PS) : Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames, Messieurs, si le traditionnel discours inaugural du plus jeune député marque le début de la législature, il signifie également la fin de la campagne électorale. Une période qui a permis de mettre en avant la diversité des opinions, les différentes visions d'avenir ou encore la volonté de la plupart des mouvements politiques de voir notre région se développer.

Cependant, cette campagne électorale a également permis de mettre en exergue un certain nombre de points moins réjouissants. Ainsi, les électrices et électeurs ne se sont pas pressés aux urnes. Plus inquiétant encore, une part importante de la population jurassienne ne semble plus avoir totalement confiance en nos institutions. Le rejet de ce que certains se plaisent à appeler «la classe politique» semble de plus en plus important.

Pourtant, j'estime que ce constat ne doit en aucun cas figer l'action politique. Au contraire, il doit permettre une saine remise en question. Il est ainsi de notre devoir d'oser nous tourner de manière résolue vers l'avenir, de porter des projets audacieux pour notre région et, enfin, de démontrer que notre priorité première se porte à l'intérêt général et au bien commun plutôt qu'aux intérêts partisans et sectoriels. C'est à ce prix que les élus resteront une émanation de la volonté populaire et non pas une caste déconnectée de la réalité quotidienne de nos concitoyennes et concitoyens.

Si le fait d'être le plus jeune député de cette législature ne me confère en aucun cas un aussi hypothétique qu'improbable rôle de porte-parole de la jeunesse jurassienne, je crois cependant pouvoir affirmer que, comme moi, la plupart des jeunes Jurassiens sont fiers de leur Canton. Loin d'un nationalisme nauséabond qui implique le rejet de l'autre et le repli sur soi, c'est notamment cette jeunesse jurassienne ouverte sur le monde qui me rend fier de mes racines et de notre région. Les jeunes d'aujourd'hui ne sont sans doute ni moins bons ni meilleurs que la jeunesse qui s'est battue pour la création de notre Etat cantonal. Son rôle est simplement différent; nous avons la charge mais également la chance de pouvoir construire, au jour le jour, le Jura de demain.

Paul Guimard, journaliste et homme de lettre français, affirmait que «la jeunesse heureuse est une invention de vieillards». Sans doute cette assertion est-elle quelque peu excessive. Néanmoins, dans une société où l'être humain ne semble plus être considéré à sa juste valeur, les situations précaires ont tendance à se développer, plus spécifiquement chez les jeunes. Absence de formation, manque de perspectives professionnelles ainsi que l'obligation de recourir à l'aide sociale ne doivent en aucun cas devenir la règle. La jeunesse est, à mon sens, une période de la vie qui doit permettre de se construire un avenir professionnel et personnel en adéquation avec ses propres désirs.

Les jeunes méritent plus de considération dans l'action politique. Ainsi, si la composition du nouveau Parlement jurassien est sans doute loin d'être idéale de par le manque de femmes élues ainsi que d'ouvriers élus, permettez-moi tout de même d'éprouver une certaine satisfaction de voir les jeunes y prendre une part plus importante que durant les deux dernières législatures. En effet, alors que le Législatif cantonal ne comptait qu'une députée de moins de 30 ans en 2002 et deux durant la législature qui s'achève, il est réjouissant de constater que nous serons désormais quatre à tenter de relayer au mieux les aspirations de la jeunesse jurassienne. J'en suis persuadé, nous saurons, le moment venu, dépasser les clivages politiques classiques pour rappeler à nos aînés la réalité quotidienne de notre génération. En effet, à l'heure où l'individualisme et le rejet de l'autre montent en puissance dans notre pays, la jeunesse semble, à l'instar de la population jurassienne, oser le pari de l'ouverture et de la solidarité. La politique est une chose trop sérieuse pour la résumer à des slogans simplistes. Derrière chaque chiffre, il y a des personnes; derrière chaque projet de loi, il y a des conséquences concrètes pour ces mêmes personnes.

Aussi, il me paraît primordial de ne pas oublier la réalité de bon nombre de Jurassiennes et Jurassiens. Malgré la reprise économique, chômage, difficultés financières ou encore appréhension de l'avenir sont le lot quotidien de trop nombreuses personnes. La création de la République et Canton du Jura s'est indiscutablement basée sur une très forte solidarité. A nous de maintenir cet élément essentiel à

une cohésion cantonale plus que jamais nécessaire. Pour y parvenir, le Jura doit retrouver son rôle de précurseur. Il doit imaginer et proposer de nouvelles solutions, de nouveaux mécanismes et oser se remettre en question afin de ne laisser personne au bord du chemin. C'est ainsi que nous pourrions espérer tendre à une société où chacune et chacun saura trouver sa place. Je vous le concède, il s'agit là d'un défi un brin utopique mais ô combien intéressant et ambitieux pour un élu dont le souci premier doit être d'améliorer les conditions de vie au sein de notre société. Avoir de l'ambition, c'est aussi se donner les moyens de parvenir à cet idéal.

Pour aboutir à ce résultat ambitieux, nous devons en premier lieu être portés par la fierté à défendre les intérêts jurassiens. Oui, Mesdames et Messieurs, soyons fiers de notre Canton, soyons fiers du chemin parcouru jusqu'à ce jour. Qui aurait parié que notre région, après de bien trop nombreuses années de tutelle, deviendrait un canton modèle dans bien des domaines ? Peu de monde si ce n'est les Jurassiennes et les Jurassiens eux-mêmes. Bien entendu, il ne faut pas se leurrer, l'obtention de notre indépendance a inévitablement conduit à un certain désenchantement. Pourtant, il est essentiel de se remémorer sans cesse que l'obtention de notre liberté n'était pas un but en soi. L'enjeu était bel et bien de pouvoir être maître de notre destin.

C'est pourquoi nous devons considérer l'avenir comme une opportunité et non pas comme un obstacle infranchissable. Le Jura est sur la bonne voie. Pourtant, rien n'est acquis. Nous n'aurons sans doute jamais les moyens sur lesquels certains cantons peuvent s'appuyer. Malgré cela, je suis persuadé que nous sommes dotés d'une créativité qui nous permettra d'accomplir de grandes choses.

Bien entendu, je pourrais profiter de ce discours pour mettre en avant mes propres idées et mes propres convictions. Pourtant, j'estime qu'à l'occasion de cette séance inaugurale, nous devons plutôt affirmer notre volonté de travailler ensemble à l'avenir de notre région. De plus, mon expérience au sein de l'exécutif de ma commune me fait penser que nul ne possède de solutions parfaites. Je crois en les vertus du débat et de la concertation.

Vous l'aurez sans doute compris à travers mon allocution, le Jura me tient à cœur, il me passionne. Presque de manière irrationnelle, je crois en lui. A vos côtés, j'espère pouvoir, tout au long de la législature que nous amorçons, contribuer au futur de notre République et Canton, qui s'annonce, j'en suis intimement persuadé, rayonnant. Néanmoins, les paroles ne démontrent rien; seules les actions sont à même de le permettre.

Aussi, je vais m'arrêter là en profitant de l'occasion qui m'est donnée pour vous féliciter toutes et tous pour vos élections respectives. J'espère sincèrement que votre mandat vous apportera beaucoup de satisfactions. Je vous souhaite également à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et une année 2011 remplie de bonheur. Je vous remercie de votre attention. Vive le Jura, son histoire, son présent et surtout son avenir ! (*Applaudissements.*)

Le président : Merci à Monsieur Dobler. J'admire son optimisme, que je ne partage pas tout à fait mais ce n'est pas l'objet du débat. (*Rires.*)

8. Election du président du Parlement

Le président : Je donne la parole à M. Paul Froidevaux, président du groupe démocrate-chrétien, qui va présenter le candidat de son groupe.

M. Paul Froidevaux (PDC), président de groupe : En ma qualité de nouveau président du groupe parlementaire PDC, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter la candidature de Monsieur André Burri à la présidence du Parlement.

Ce lieu sacré, haut-lieu de notre histoire qui a accueilli il y a plus de 30 ans les députés de l'Assemblée constituante, ajoute de la solennité à l'évènement et un brin d'émotion au rôle qui m'échoit.

Domicilié à Delémont, marié à Nicole et père de 3 enfants (Théo, Zoé et Alec), André Burri est titulaire d'une licence en droit et du brevet d'avocat. Agé de 48 ans, il est actuellement membre de la direction de CarPostal Suisse, qui compte plus de 3'000 collaborateurs, et est à la tête du marché partiel ouest, qui occupe 1'200 collaborateurs. Il est aussi fondateur et gérant de CarPostal France comprenant 500 collaborateurs.

Député au Parlement jurassien depuis 2002, il préside la commission parlementaire de la justice depuis bientôt six ans, fonction qu'il exerce avec beaucoup d'engagement, de compétences et d'enthousiasme.

Il a également siégé au Conseil de ville de Delémont à la fin des années 1990. Il a ainsi pu forger ses armes au niveau du fonctionnement du pouvoir législatif dans lequel il est très à l'aise.

Homme de défi, André Burri a su momentanément mettre entre parenthèses sa carrière professionnelle par un congé sabbatique en 2009 pour se perfectionner et parfaire ses connaissances linguistiques.

Attentif aux préoccupations de son entourage et soucieux du bien-être de ses concitoyens, il a accepté d'assumer la présidence de la commission de surveillance des droits des patients.

Très intéressé par la chose publique, c'est avec beaucoup d'engouement qu'il souhaite s'engager comme président du Parlement. Doté d'un grand esprit d'ouverture, d'une capacité de travail hors du commun et de compétences unanimement reconnues, il saura diriger les débats du plénum avec efficacité, impartialité et rigueur. Il saura endosser son nouveau rôle avec les qualités nécessaires et attendues d'un premier citoyen de la République.

Par avance, je vous remercie, chers collègues, de la confiance que vous voudrez bien accorder à André Burri en l'élisant brillamment à la présidence de notre Parlement.

Je terminerai en remerciant Michel Juillard, président sortant, pour la disponibilité dont il a su faire preuve durant son année présidentielle. Je lui souhaite de retrouver le plus rapidement ses premières passions. Je vous remercie de votre attention.

Le président : Y a-t-il d'autres candidats qui se présentent pour l'élection au poste de président du Parlement ? Cela ne semble pas être le cas. Nous pouvons procéder donc à l'élection, qui a lieu au bulletin secret.

Les plus jeunes députés de chaque groupe fonctionneront comme scrutateurs provisoires. Il s'agit de Mme Maëlle Willemin, de MM. Loïc Dobler, Gabriel Schenk et Damien

Chappuis. Je vous prie de distribuer les bulletins de vote s'il vous plaît.

(La séance est suspendue durant quelques minutes pour permettre le dépouillement des bulletins.)

Le président : Merci à la fanfare de la Police cantonale pour sa prestation. Je vous donne connaissance des résultats du scrutin.

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	59
Majorité absolue :	30

André Burri (PDC) est élu président du Parlement par 54 voix; 5 voix éparées. *(Applaudissements.)*

Le président : Je donne maintenant la parole à Monsieur Burri, que je félicite pour cette très brillante élection. Monsieur Burri, vous avez la parole.

M. André Burri (PDC), président élu : Mesdames et Messieurs, chers amis, chères amies, c'est un grand honneur que vous me faites aujourd'hui en m'élisant à la présidence du Parlement jurassien. Je vous remercie de votre confiance et je peux vous assurer que je vais mettre toutes mes forces, mon énergie, mes convictions, ma détermination et mon enthousiasme à votre service. Je suis particulièrement touché par les marques d'estime, de reconnaissance et peut-être même d'affection qui me sont faites, ce soir, dans ce lieu symbolique qu'est l'église Saint-Marcel.

Je tiens à être le président de tous, de tous les partis, la personne qui a pour charge de vous offrir les meilleures conditions pour produire des débats fructueux qui contribueront, je n'en doute pas, à un avenir radieux pour le canton du Jura. Car nous voulons tous un Jura fort, un Jura innovant, un Jura responsable, solidaire et un Jura où il fait bon vivre, où il fait bon s'installer.

Ma tâche consistera également à représenter le Parlement dans notre Canton mais aussi au-delà de ses frontières, en Suisse et parfois même à l'étranger. C'est avec un grand plaisir que je vais jouer ce rôle d'ambassadeur et je me réjouis particulièrement d'apprendre au contact de mes concitoyens et à travers les différents moments forts de la vie jurassienne. Les mandats de représentation seront nombreux mais je sais déjà, par les anciens présidents du Parlement, que ces moments sont souvent très riches en émotions et que l'on peut y nouer de nouveaux liens et, j'espère, de nouvelles amitiés.

Permettez-moi de remercier Monsieur le député Emmanuel Martinoli pour avoir conduit efficacement les débats de cette séance inaugurale; je vous félicite et vous remercie. Un grand merci également à Monsieur le plus jeune député Loïc Dobler; j'ai eu énormément de plaisir à vous écouter.

Etant dans le registre des remerciements, j'en profite pour féliciter nos nouveaux députés pour leur élection; je me réjouis de travailler avec eux et leur souhaite de trouver du plaisir dans l'exercice de leur mandat parlementaire. Vous vous êtes probablement tous fixé des objectifs pour la législature; j'espère que vous les réaliserez ! Et, en tous les cas, je me permets de vous recommander d'être tenaces, de fon-

cer, de vous imposer, de faire votre place dans ce Parlement, de vous engager, pour vos idées, pour nous et surtout pour le Jura. Ensemble, avec l'énergie de tous, nous amènerons – dans le cadre de cette législature et de celles qui vont suivre – le Jura à être encore plus attractif pour le bien de nos concitoyens.

Je vous propose également, chers collègues députés, de méditer sur la phrase du philosophe allemand Richard David Precht : «Il faut remplir ses journées de vie et non pas sa vie de journées».

Alors, oui, nous allons travailler dur, nous allons nous démenner pour notre Jura mais nous saurons également nous accorder des moments de détente, de convivialité, de partage, de bonheur et d'amitié dans le cadre de nos relations parlementaires. C'est tout le bien que je souhaite à ce nouveau Parlement.

Président du Parlement 2011, cette fois je ne peux plus reculer ! Oui, Mesdames et Messieurs, chers amis, j'ai eu des doutes. Suis-je capable d'assumer ce mandat ? Comment concilier vie de famille, vie professionnelle et vie politique ? Les doutes sont importants, ils sont «un mal nécessaire» car ils imposent réflexions et créativité et, finalement, l'élaboration de scénarios permettant d'y faire face. Aujourd'hui, je n'ai plus de doute. C'est mon choix. Avec force, détermination et engagement, je remplirai ma mission.

Je suis fier du Jura, je suis fier d'être Jurassien. Les raisons de cette fierté se trouvent dans les institutions et surtout dans les personnes qui font les institutions, comme dans la population.

Nous pouvons nous montrer satisfaits dans de nombreux domaines et je n'en cite que quelques-uns qui me touchent particulièrement :

- Le système scolaire dans le Jura fonctionne bien. Nous pouvons offrir à nos enfants de nombreuses possibilités de formation. C'est important et nous devons continuer à investir dans ce domaine pour les générations futures. La jeunesse est l'avenir du Jura. Écoutons-la, soutenons-la. Faisons-lui confiance.
- Le retard au niveau des investissements dont souffrait notre Canton dès son entrée en souveraineté a été aujourd'hui compensé grâce à une gestion rigoureuse et responsable de nos élus. La fiscalité a été, elle aussi, rendue plus supportable. Mais nous devons encore rester très vigilants.
- Aujourd'hui, l'économie semble reprendre de la vigueur et les annonces réjouissantes d'implantations de nouvelles industries à Boncourt démontrent que le Jura est attractif pour les employeurs. Bien entendu, nous veillerons à ce qu'il soit également attractif pour les employés.
- Le réseau de santé est également sur la bonne voie. La sécurité sanitaire sur le plan cantonal est au centre des discussions et des préoccupations des concitoyens. Nous, parlementaires, aurons à cœur d'offrir des soins de qualité à l'avenir également.
- Notre réseau routier est très satisfaisant; nous avons de bonnes voies d'accès et des transports publics efficaces. Le TGV va arriver aux portes de l'Ajoie en 2011 déjà et l'autoroute sera bientôt terminée. Nous prêterons également une attention particulière à l'avancement des travaux autoroutiers dans le Jura-Sud. La liaison avec le Seeland rapprochera davantage encore notre Canton du Plateau. Invitons alors nos voisins à venir dans le Jura

pour son tourisme, son économie ou, mieux encore, pour s'y établir et profiter de sa qualité de vie.

- Du point de vue institutionnel, le rapport de l'AIJ m'interpelle et mérite d'être relevé. D'une part car l'engagement de la délégation jurassienne a été récompensé. Que nos membres en soient remerciés. Aujourd'hui, la perspective de pouvoir redéfinir les institutions de notre région est à l'ordre du jour de nos préoccupations. D'autre part, étant un enfant de Moutier et ayant passé une partie de ma vie dans le Jura-Sud, c'est avec émotion et pleine satisfaction que je me laisse aller à imaginer – demain – nos communautés réunifiées prenant leur destin en main, débarrassées d'une inutile frontière.

Alors, si tout va bien, que nous reste-t-il à faire pour la législature qui s'ouvre aujourd'hui et pour cinq ans à venir ? Et bien, Mesdames et Messieurs les Députés, il nous reste beaucoup à faire. Nous n'allons pas nous ennuyer, j'en suis persuadé. Ensemble, nous allons continuer d'améliorer les choses, de développer de nouvelles idées et de les réaliser, dans le respect du développement durable; des projets importants sont encore à faire. Il faut rendre le Jura encore plus compétitif sans oublier les plus faibles, les plus démunis. Nous nous y engagerons. Audacieux, novateurs et déterminés nous serons.

Peut-être ferons-nous, une fois ou l'autre, une erreur, mais, comme disait Cicéron : «C'est le propre de l'homme de se tromper. Seul l'insensé persiste dans son erreur». Responsables, nous serons à l'écoute et, au besoin, nous corrigerons.

Ce matin, nous avons terminé une législature. Ce qui signifie aussi que certains de nos collègues vont nous quitter.

Un départ m'attriste particulièrement. C'est celui de Monsieur le ministre Laurent Schaffter. Monsieur Schaffter, vous avez fait un excellent travail. Vous avez su, avec énergie, détermination et succès, défendre nos intérêts auprès de la Confédération. Le Parlement vous remercie pour votre engagement remarquable. Je vous souhaite le meilleur pour votre avenir professionnel désormais – ou à nouveau (!) – en tant qu'entrepreneur. Mes vœux s'adressent également à votre famille. Et, surtout, profitez bien de vos petits-enfants.

Le peuple a renouvelé les mandats de Mme Elisabeth Baume-Schneider, de M. Charles Juillard, de M. Philippe Receveur et M. Michel Probst en qualité de ministre. Au nom du Parlement, je vous félicite pour vos réélections. Toutes nos félicitations vont aussi à M. Michel Thenz, nouveau venu à bord. Je suis persuadé que ce nouveau Gouvernement réalisera un excellent travail et qu'il assurera, dans le respect de nos valeurs jurassiennes, prospérité à la République.

Ce soir, je tiens également à remercier toutes celles et ceux qui quittent le Parlement. Vous allez sans doute continuer d'œuvrer pour la collectivité mais d'une manière différente. Je vous remercie pour votre engagement et forme tous mes vœux de bonheur pour votre futur. Nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous.

Enfin, je tiens aussi à remercier M. Michel Juillard, président du Parlement en 2010. Il a, avec brio et sérénité, tenu les rênes du Parlement durant cette année électorale. Il a su prendre les bonnes décisions au bon moment. Il s'est engagé avec beaucoup de détermination pour mener à bien le travail parlementaire. Il a été un bon président; je le remercie donc en votre nom et aussi en mon nom personnel. Bravo Michel, merci et à bientôt.

Mes remerciements aussi à Charles Juillard, président du Gouvernement en 2010, un homme efficace, fin politicien et aussi bon stratège. Merci d'avoir, avec rigueur, tenu les cordons de la bourse. Nos politiques publiques en dépendent; notre avenir en dépend !

Je remercie aussi le Parti démocrate-chrétien et mes collègues députés qui m'ont permis d'accéder à cette fonction de président. Merci pour votre confiance; je saurai m'en montrer digne.

Enfin, que serais-je sans mon épouse Nicole ? Son sens critique m'a souvent été fort utile, moi qui ai toujours beaucoup de certitudes. Merci Nicole pour ta disponibilité et ta compréhension face à mes nombreuses absences du domicile conjugal. Et, bien entendu, je remercie mes enfants Théo, Zoé et Alec qui, parfois, doivent avoir l'impression d'avoir un papa courant d'air mais qui sera toujours là pour eux.

Nous sommes à la fin de l'année, c'est le temps des bilans. Bilans professionnel, personnel, financier. Nous allons regarder en arrière, prendre acte, parfois nous juger. Surtout, ne soyons pas trop durs, ni avec nous-mêmes et surtout pas avec les autres. Soyons positifs, soyons ouverts, l'eau trouve toujours son chemin. Bien entendu, nous allons nous fixer de nouveaux buts et c'est cela qui est, pour moi, le plus important. Il faut savoir où l'on va et ensuite prendre les décisions utiles pour arriver à ses fins. Parfois, il faut faire des corrections ou revoir l'objectif à la baisse. Mais parfois aussi, dans de bonnes circonstances et avec de la détermination, on peut les revoir à la hausse.

Benjamin Franklin disait : «Dans ce monde, il n'y rien d'assuré que la mort et les impôts». Mais, au-delà de ces deux certitudes quelque peu sèches, Franklin nous rappelle aussi et surtout que l'incertitude prend une très grande place dans nos vies. L'incertitude est souvent le terrain d'action des élus. Prévoir, écouter, planifier, décider et agir..., finalement gouverner.

Je termine ce discours avec une citation de Winston Churchill : «Que la stratégie soit belle est un fait, mais n'oubliez pas de regarder le résultat».

Mesdames et Messieurs, chers amis, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de magnifiques fêtes de Noël et une radieuse année 2011. Merci de votre attention. (*Applaudissements.*)

9. Promesse solennelle des ministres

Le président élu : En qualité de nouveau président du Parlement jurassien, j'ai maintenant l'honneur et le grand plaisir de recevoir la promesse solennelle des membres du Gouvernement. Pour ce faire, j'invite l'assemblée à bien vouloir se lever.

Madame et Messieurs les Ministres, je vais vous faire lecture du texte de la promesse solennelle. A l'appel de votre nom et dans l'ordre cité par l'alphabet, avec toutefois la préséance de madame la ministre, je vous invite à répondre «je le promets». Voici le texte de la promesse solennelle : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge».

(*Le président recueille la promesse solennelle des ministres.*)

Mme Elisabeth Baume-Schneider (PS) : Je le promets.

M. Charles Juillard (PDC) : Je le promets.

M. Michel Probst (PLR) : Je le promets.

M. Philippe Receveur (PDC) : Je le promets.

M. Michel Thentz (PS) : Je le promets.

Le président élu : Madame et Messieurs les Ministres, je vous félicite encore très chaleureusement et forme tous mes vœux de succès et de satisfaction dans l'exercice de votre charge pour la prochaine législature. Ils méritent bien nos applaudissements. (*Applaudissements.*)

Avant de clore officiellement cette session du Parlement avec La Rauracienne et en fanfare, je vous rappelle que les députés et les suppléants qui siégeront demain matin ont rendez-vous à 9 heures à l'Hôtel du Parlement pour la deuxième partie de la séance constitutive, qui consistera à élire nos autorités.

Au nom du Parlement jurassien, permettez-moi encore de remercier toutes celles et ceux qui ont participé et organisé la cérémonie de ce soir. Merci en particulier à la fanfare de la Police cantonale et à son directeur, au Secrétariat du Parlement et aux huissiers pour le parfait déroulement de la procédure en l'Eglise Saint-Marcel.

J'invite maintenant toutes les personnes présentes à participer à l'apéritif offert par le Gouvernement. Nous nous rendons donc, en cortège, de l'Eglise Saint-Marcel à la salle Saint-Georges. La fanfare quittera l'église par la porte latérale gauche, près de la sacristie, pour former le cortège sur la place de l'église. Malheureusement, vu la température, ils ne pourront probablement pas jouer pendant le cortège. La fanfare sera suivie par le président du Parlement, les membres du Gouvernement, le secrétaire du Parlement, les députés, les suppléants, les autorités judiciaires, les constituants et l'ensemble des invités et personnes présentes aujourd'hui, qui formeront ainsi le cortège.

Et, pour terminer, nous allons chanter La Rauracienne. Je vous souhaite à tous une belle soirée. Je clos la séance et demande à la fanfare d'entonner notre hymne populaire.

(*L'Assemblée se lève et entonne La Rauracienne.*)

(*Applaudissements.*)

(*La séance est levée à 19.05 heures.*)